

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CPTE n° 95.001

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Janvier à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

9 Janvier 1995

9 Janvier 1995

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU-SARLAT, PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, RAULT, SABATHIER et TAP, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** : M. HUGENDOBLER par M. GAVEN  
M. CANDAU par Mme MONTRON  
M. MUSSETTI par M. MONNARD

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO, BARON et REVOLAT

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**VOTE** : 5 Abstentions - Unanimité des Suffrages exprimés

L'avant-projet de budget qui a été élaboré ne revêt qu'un caractère d'orientation générale ; La dotation globale de fonctionnement évoluera de 0,85 % et les bases d'imposition de la fiscalité directe locale n'ont pas été notifiées à ce jour.

Globalement, et sous réserve d'ajustements ultérieurs, le projet de budget 1995 s'élèverait à :

- section d'investissement : 50.000.000,00 F
- section de fonctionnement : 150.000.000,00 F

Par rapport au Budget Primitif 1994, la progression des deux sections confondues serait globalement de l'ordre de 0 %.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DEPENSES

Parmi les projets à financer, figureront :

- le lancement des travaux d'aménagement de l'Esplanade du Port et du terrain de l'Ancien Casino
- l'aménagement de deux "U" en Centre Ville
- la réalisation de travaux de voirie et de réseaux d'eau pluviale
- la réhabilitation du Centre Médico-Social
- la poursuite de gros travaux de réfection du patrimoine communal (équipement scolaire, sportif ...)
- la constitution de réserves foncières

##### RECETTES

- le Fonds de Compensation TVA représentera une recette estimée à 4.500.000 Francs
- la recette provenant de la T.L.E est estimée à 1.500.000 Francs
- la D.G.E. sera de l'ordre de 800.000 francs

En ce qui concerne l'emprunt 1995, son montant sera à déterminer en fonction du programme d'investissement qui sera arrêté par le Conseil.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES

En dehors des dépenses obligatoires telles que le contingent d'aide sociale, le remboursement des intérêts de la dette, les frais de personnel et celles concernant l'entretien du patrimoine et le fonctionnement des services publics (éclairage public, chauffage, électricité...), il est prévu que les autres paramètres n'augmenteront pas.

##### RECETTES

- La Dotation Globale de Fonctionnement devrait représenter environ 42.000.000 Francs.

- Le produit de la Fiscalité Directe Locale ne peut être calculé de manière exacte, les bases d'imposition n'ayant pas été notifiées. Pour information, les coefficients de majoration applicable aux valeurs locatives foncières pour 1995 seront de :

- . 1 pour le non-bâti
- . 1,02 pour la taxe d'habitation et le foncier bâti
- . 1 pour le bâti industriel

- Les tarifs des services communaux et les produits d'exploitation devraient évoluer comme l'inflation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**

le 25 Janvier 1995  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS